



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction départementale de la
Cohésion sociale et de la Protection
des populations



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers



LES MÉTIERS DE L'ANIMATION SPORTIVE, SOCIOCULTURELLE ET DE L'INTERVENTION SOCIALE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS DE LA COHÉSION SOCIALE

ACTES DE L'ATELIER DES HAUTES-ALPES DU 24 NOVEMBRE 2011
À LA BÂTIE-NEUVE

SOMMAIRE

DISCOURS D'OUVERTURE	5
Jean-Pierre BONENT, adjoint au maire de La Bâtie-Neuve	5
Mireille BOSSY, directrice de la DDCSPP des Hautes-Alpes	5
TÉMOIGNAGES	7
Premier témoignage : l'escalade, point de départ du renouvellement économique d'Orpierre.....	7
Julie RAVEL, Maire d'Orpierre et Pierre-Yves BOCHATON, co-créateur du site d'escalade d'Orpierre.....	7
DÉBAT	8
Deuxième témoignage : l'organisation des solidarités et implications des personnes dans le Queyras	9
Nassire HADJOUT, Président de l'association ACSSQ et Nicolas HUBERT, Directeur de l'ACSSQ9	
DÉBAT	10
Troisième témoignage : l'adaptation des activités d'eaux vives aux nouvelles contraintes de développement durable	11
Didier LAFAY, Directeur du CRFCK et Thomas PASCAL, représentant du syndicat national des guides professionnels de canoë-kayak et disciplines associées	11
DÉBAT	13
SYNTHÈSE DE LA MATINÉE	14
Annie LAMANTHE, Présidente du conseil scientifique de l'ORM et ingénieure au LEST, centre régional associé au Céreq	14
LES ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI	16
Restitution de l'atelier 1 : Comment coordonner les relations entre acteurs sur le territoire (quel travail de représentation) ?	16
Élisabeth MERIGHI (Euroscope Embrun)	16
Restitution de l'atelier 2 : Comment accompagner les professionnels dans l'évolution de leur métier et de leurs compétences, au regard du développement durable ? Quel rôle de la formation ?.....	17
François LECOMTE (Direccte PACA – UT des Hautes-Alpes)	17
Restitution de l'atelier 3 : Comment le développement des activités sportives peut créer une dynamique économique et sociale sur le territoire ?	18
Jean-Louis GAILLARD (Faculté des sciences et du sport de Gap).....	18
CLÔTURE	21
Philippe MAIRE, Directeur adjoint de la DDCSPP des Hautes-Alpes	21
Mario BARSAMIAN, Président de l'ORM.....	21
LISTE DES PARTICIPANTS	23

Directeur de publication : Mario Barsamian
Réalisation : Anne-Sophie Dumortier
Date de publication : décembre 2011

DISCOURS D'OUVERTURE

Jean-Pierre BONENT, adjoint au maire de La Bâtie-Neuve

Je suis heureux de vous accueillir à la Bâtie-Neuve pour cette journée de travail sur la cohésion sociale. Il y a parmi vous des représentants d'associations ou de communes, et je pense que, partout, les communes et les associations ont un rôle essentiel dans la cohésion sociale. Dans notre commune de La Bâtie-Neuve, qui va bientôt dépasser les 2 500 habitants, depuis de nombreuses années le social a été quelque chose d'important. Saluons, aujourd'hui, la présence de la directrice du centre de loisirs et de l'accueil des mineurs. Dernièrement, la mairie a embauché une coordonatrice-animatrice pour la partie « ados », et depuis l'année dernière l'arrivée du collège et la mise à disposition du gymnase par le Conseil général a fait que de nombreuses associations sportives ont vu le jour, et avec celles qui existaient déjà dans notre commune, on compte aujourd'hui une trentaine d'associations qui tournent autour de diverses activités et du sport.

Merci pour votre présence, et bonne journée de travail. Je resterai là encore un moment puisque j'ai une double casquette : je suis le correspondant local du *Dauphiné* ; je ferai donc un petit compte-rendu de cette journée.

Mireille Bossy, directrice de la DDCSPP des Hautes-Alpes

Bonjour à tous !

Merci beaucoup de vous être déplacés aussi nombreux pour cette journée, qui en fait se reproduit dans tous les départements de la région. Merci aux élus de vous être déplacés. Merci à la mairie de La Bâtie de nous accueillir ici – on a essayé de choisir un lieu un peu plus central que Gap, c'est vrai qu'il se fait beaucoup de choses dans les communes du Gapençais et c'est bien de les mettre en valeur.

Ces journées de réflexion émanent d'une demande de la DRJSCS qui s'explique par la configuration de nos structures et par le sens que l'on veut donner aussi à l'action publique, parce qu'on a très souvent des réunions régionales, qui montrent que les interprétations sont différentes, que les problématiques sont différentes selon les départements. Donc le directeur régional a souhaité que l'on mette en place, dans chaque département de la région PACA, des débats autour des défis de la cohésion sociale, et qu'on y apporte chacun le sens qu'on y met. Dans beaucoup de départements il a été choisi d'articuler ces débats autour d'un certain type de population – les jeunes, les femmes... –, cette problématique a été très diversement interprétée. Dans les Hautes-Alpes, on a voulu profiter de l'occasion pour mettre en valeur des initiatives locales, des modèles d'organisation qui répondent aux caractéristiques propres à notre département, parce que notre département ressort vraiment, dans la région, des problématiques, des caractéristiques d'autres départements plus littoraux, plus industriels... peut-être pas plus industriels mais plus urbanisés, du moins.

C'était très intéressant pour nous d'en profiter pour faire le point et pour mettre à l'honneur toutes les initiatives départementales. Pour cela, on a été largement aidés, de façon inconditionnelle et indéfectible par l'ORM, que je remercie sincèrement, et qui nous a apporté toute sa compétence et tout son savoir-faire des métiers, pour l'organisation de la journée.

La matinée sera consacrée à des présentations techniques sur des modèles d'organisation, sur des initiatives qui ont permis de répondre à des questions qui nous préoccupent beaucoup sur la motivation et la mobilisation des acteurs territoriaux, dans les conditions que l'on vit aujourd'hui, à savoir des services publics qui désertent certains territoires de notre département.

Comment les acteurs locaux – les associations, les collectivités, les habitants – réagissent et s'organisent face à cette pénurie de services publics, lorsqu'en même temps on sent des possibilités et des capacités de développement économique ? (parce que l'on est une zone qui attire).

Comment développe-t-on une activité autour du tourisme dans le respect de l'environnement ?

On va voir que ça génère des énergies mais aussi des conflits et que ce n'est pas toujours simple. Il était donc intéressant de mettre en valeur quelques expériences qui peuvent servir de modèle.

Cet après-midi, les groupes de réflexion s'articuleront autour de la façon dont on peut pérenniser ces modèles-là, et peut-être les étendre à d'autres secteurs du département, donner des idées d'organisation...

L'objectif de la journée est, d'une part, de mettre en valeur ces initiatives et de pouvoir les faire reconnaître au niveau régional mais aussi, pour nous au niveau local, de pouvoir démultiplier et créer encore ce type de rencontre – qui est une première – autour de notre action, autour de l'action de l'État, parce qu'aujourd'hui on voit qu'avec nos lignes budgétaires qui s'amincissent on est obligés de réfléchir autrement et d'aller vers des projets structurants, innovants, et vers le soutien aux associations, aux initiatives les plus structurantes dans le territoire. Tout cela dans le but de répondre aux défis de la cohésion sociale. Que met-on derrière le terme de la *cohésion sociale* ? Eh bien c'est tout ce que vous faites, c'est toute l'énergie que vous mettez, vous les associations et les collectivités, dans le maintien et l'ancrage de vos actions sur le territoire, dans l'intérêt général, l'intérêt public.

Nous voulons donc vous aider et soutenir toutes ces actions... et surtout ne pas se tromper dans l'aide financière que l'on va apporter pour vous aider à vous développer. On va voir avec l'ORM comment on peut démultiplier ces journées et faire remonter au niveau régional tout le bénéfice de vos initiatives, tout cela afin de pouvoir vous aider le plus possible et de pouvoir défendre nos budgets et vos actions.

TÉMOIGNAGES

Premier témoignage : l'escalade, point de départ du renouvellement économique d'Orpierre

Julie RAVEL, Maire d'Orpierre et Pierre-Yves BOCHATON, co-créditeur du site d'escalade d'Orpierre

Julie RAVEL

Maire d'Orpierre qui est une commune rurale de 370 habitants, dans le sud du département des Hautes-Alpes, à la limite de la Drôme, avec aujourd'hui une fréquentation touristique très importante sur sept mois de l'année.

Pierre-Yves BOCHATON

Arrivé à l'association en 1983, passionné d'escalade. Cette passion a trouvé un relais indéfectible de la municipalité qui a soutenu financièrement ses projets de développement de l'activité depuis son arrivée.

1983-1987 : la « genèse » du site

Dans les années 1970, Orpierre est une commune de 270 habitants confrontée « à l'exode rural ». Pierre-Yves Bochaton, 24 ans, économiste de formation, arrive au village en 1983 par hasard ; sa compagne ayant trouvé un travail aux Lavandes. Il est sans emploi mais passionné d'escalade. Les falaises sont nombreuses aux alentours du village. Pierre-Yves Bochaton et Dominique Jugy (autre grimpeur passionné) se rendent compte du potentiel du site.

Pierre-Yves trouve un emploi de technicien au Sivom (syndicat intercommunal à vocations multiples) financé par les aides à l'emploi de la Région. En 1985, avec l'aide du maire d'Orpierre, Raymond Chauvet, il dessine les premiers aménagements du site. Ce projet ambitieux (174 000 francs d'aménagement) oblige à sortir d'une gestion bénévole pour aller vers une gestion professionnelle. La gestion du site issu d'une initiative individuelle avec des équipements bénévoles est relayée par une association aidée par la Région et la mairie d'Orpierre puis entre dans le programme communal où le maître d'œuvre est la mairie d'Orpierre.

Dès 1988, l'escalade devient une activité touristique et économique du village. Le site est de plus en plus connu avec 7 falaises distinctes aménagées et un potentiel de 4,4 kilomètres de falaises équipables.

1990-2000 : la « maturité » du site

Le village est reconnu comme « station » d'escalade. La mairie s'engage alors dans un programme d'aménagement du village qui consiste à rénover le cœur ancien à savoir les placettes, l'église, le lavoir, etc. (ce village médiéval a une histoire très riche) et à créer des parkings. Le volet historique est complété par un travail sur la qualité de l'accueil des touristes puis par une communication affinée. L'image du village identifiée dans les topoguides d'escalade est enrichie de l'aspect historique et patrimonial.

Durant ces dix années d'expansion, d'autres aménagements et programmes se succèdent :

- agrandissement du gîte communal ;
- gestion du centre d'accueil communal confiée à l'UCPA ;
- aménagement d'une signalétique, de parkings, de pistes d'accès aux sentiers sanitaires, etc.

Dans le même temps, le guide de haute-montagne, Nicolas Jeannin, s'installe à Orpierre et ouvre un magasin d'équipement d'escalade, organise des stages d'escalade et de canyoning, ce qui crée une nouvelle dynamique (il rejoint aussi le conseil municipal). Notons que le site d'escalade d'Orpierre est un site sous convention avec la Fédération française de

la montagne et de l'escalade (FFME). Ce conventionnement apporte un cadre juridique qui permet aux communes de s'engager avec plus de sérénité dans l'aménagement des sites, la FFME devenant *in fine* gardienne, c'est-à-dire responsable, du site.

Le commerce local est aussi un volet incontournable de l'aménagement et du développement du territoire : il permet le maintien d'un minimum de services de proximité. Il fait aussi le lien entre la population locale et les touristes. Les commerces locaux font donc de gros efforts pour fonctionner tout au long de l'année. D'ailleurs, l'un des derniers aménagements réalisés par la commune (en 2009) est celui du commerce multiservices. Après deux ans de fonctionnement, ce dernier semble être une réussite.

Les années 2000 marquent un nouveau tournant : Orpierre s'engage dans le développement durable par le biais d'un programme d'entretiens soigneux et continus du site, de protection de l'environnement de la faune et de la flore. Plus particulièrement, un suivi ornithologique et des études d'impact sont réalisés avec le Centre de recherche alpin sur les vertébrés (Crave). Enfin, un programme expérimental de recherche démarre cette année avec l'université de chimie d'Aix-Marseille, sur la rénovation des prises d'escalade (patinées).

DÉBAT

- Quelle est la démographie du village actuellement ?

Julie RAVEL

Aujourd'hui, le village compte 372 habitants. La commune aide les arrivants à se loger, à s'installer pour qu'ils restent. Des installations ont été réalisées pour accueillir 25 familles ; l'école peut ainsi être maintenue. De même, les hébergeurs aident les salariés saisonniers à demeurer sur le territoire le plus longtemps possible.

- Quelle représentativité des acteurs, quelle dynamique dans le village ?

Pierre-Yves BOCHATON

Un nouveau mode de fonctionnement a vu le jour. Il existe maintenant une commission d'escalade dans le village constituée de quatre permanents et deux élus.

L'arrivée de nouveaux habitants correspond à l'essor que souhaitait la commune.

- Quelles difficultés, revers de médaille ?

Pierre-Yves BOCHATON

La grande difficulté est de rester attentif, de ne pas trop déstabiliser les habitants. Par exemple, maintenir les commerces, l'école ; le maillage déjà construit. Ceci explique que les nouvelles initiatives sont menées avec les habitants, la commune et les partenariats.

- Quelles difficultés financières rencontrées ?

Pierre-Yves BOCHATON

Nous avons rencontré des difficultés financières car la fréquentation touristique n'est pas linéaire. Heureusement, la commune a toujours été là pour nous soutenir ! Il y a toujours eu l'adhésion à un projet commun.

- Il existe à l'heure actuelle 18 sites d'escalade à l'échelon mondial dont le site de Briançon : quelle aura sur les Hautes-Alpes, mais quid d'Orpierre ?

Pierre-Yves BOCHATON

Orpierre est un site de renommée internationale qui attire beaucoup de grimpeurs européens (allemands, belges, etc.).

→ Belle réussite, mais n'y a-t-il pas un revers des médailles ? Quelles sont les réactions des habitants qui vivent cet afflux de fréquentations ?

Pierre-Yves BOCHATON

Cette publicité ne nuit pas, au contraire, car parallèlement se développe le projet de création du Parc des Baronnies (Nyons, Sisteron, Laragne, Veynes...) ; ce territoire correspondant à l'histoire des Baronnies.

Même les agriculteurs ont adhéré aux projets. C'est aussi une opportunité pour eux, notamment avec le marché local des légumes anciens qui attire beaucoup de monde.

Deuxième témoignage : l'organisation des solidarités et implications des personnes dans le Queyras

Nassire HADJOUT, Président de l'association ACSSQ et Nicolas HUBERT, Directeur de l'ACSSQ

Nassire HADJOUT

Commerçant à Aiguilles, élu dans le village et président de l'Association culturelle sociale et sportive du Queyras (ACSSQ) depuis une dizaine d'années.

Nicolas HUBERT

Nicolas Hubert est le directeur de l'association depuis 1992. Il a été le premier salarié de l'association et a travaillé avec les bénévoles qui étaient « aux manettes » de la structure depuis la création en 1982.

1982 marque la création de l'Association culturelle du Queyras par quatre ou cinq individus qui avaient envie de monter un projet autour du château médiéval (Fort-Queyras). Le Queyras est une petite enclave de 65 000 hectares avec 2 500 habitants, avec une activité économique hivernale et estivale.

Trente ans plus tard, l'association est devenue une grosse structure de 520 adhérents, 22 salariés, 1 million d'euros de budget. Elle est importante sur le territoire du fait du partenariat avec la communauté de communes du Queyras ce qui lui a permis de poursuivre le développement des services auprès de la population et d'être souvent à l'origine de plusieurs projets.

Les intervenants, Nassire et Nicolas, ont choisi de présenter quatre activités proposées par l'association qui « montrent comment la cohésion sociale s'est jouée au travers de la mobilisation des acteurs et des services et comment les personnes s'investissent dans la société civile pour pouvoir véritablement mettre en œuvre des actions ».

1. La crèche

Ce projet a été monté à l'aide des communes qui versent une subvention annuelle fixe et non une subvention en fonction du nombre de leurs habitants. Cette formule permet d'obtenir un socle financier fixe et pérenne de la part de quatre communes. Il a aussi donné la possibilité de réaliser l'investissement immobilier de la crèche. La gestion est alors confiée à l'ACSSQ.

Au bout de dix ans, ce projet est une réussite. La natalité étant en hausse dans les communes, la crèche doit même s'agrandir afin d'accueillir les enfants inscrits sur la liste d'attente.

2. Le service « sport »

Le sport est très développé sur le territoire. Tout le monde en fait mais de façon individuelle. Les gens ne font pas de sport ensemble. Le projet mis en œuvre est de développer le « sport pour tous », le sport en collectif. L'association a créé cette activité sans financement, au départ. Aujourd'hui, plus de trente personnes sont inscrites. C'est donc une réussite !

3. Le service des aînés

Ce service est né en 2003 pour venir en aide aux aînés et surtout « rompre l'isolement de ces personnes » provoqué par l'éclatement géographique des familles. En travaillant sur un recueil d'information, l'association s'est rendue compte que des aînés étaient totalement isolés dans les hameaux environnants, surtout l'hiver. Une responsable « aînés » a été embauchée pour mettre en place une politique globale envers ce public. Cette politique se décline en divers services de proximité tels que les visites d'un pédicure (par exemple). Parallèlement, une commission « handicap » vient d'être créée pour venir en appui aux familles de personnes handicapées.

4. La piscine en Queyras

Beaucoup d'enfants du Queyras ne savaient pas nager. L'idée a été d'organiser des cours de natation pour le public scolaire. À ce jour, une soixantaine d'enfants a bénéficié de ces cours. Ceux-ci pourraient bientôt être proposés aux adultes.

Hubert et Nassire soulignent que l'association pourrait prendre les choses en main et les organiser directement mais, leur volonté est que ces activités proviennent en premier lieu de la mobilisation de la population locale. L'association est là pour s'adapter, suivre et accompagner les dynamiques qui se mettent en place. La cohésion sociale est forte si les discussions et les réalisations d'actions ne se font pas qu'entre professionnels. Il faut laisser la parole aux habitants, leur permettre d'être actifs sur le territoire.

Parallèlement, l'association a pu répondre aux attentes en créant des emplois d'administratifs, de professionnels de l'animation et du travail social qui doivent, en permanence, évoluer. La formation a eu un rôle important dans ce processus d'évolution et d'adaptation pour pouvoir suivre les évolutions politiques, les nouvelles procédures administratives, la législation, etc.

DÉBAT

- Est-ce que vous avez eu des difficultés au fil de votre parcours et quelle est, aujourd'hui, votre articulation avec la communauté de communes et le parc régional du Queyras ?

Nassire HADJOUT

On a eu des difficultés d'organisation. En fonction des gens qui composent le conseil d'administration et les différentes instances de l'association, on a eu des approches différentes, notamment lorsqu'on avait voulu professionnaliser un peu plus l'association et nommer Nicolas directeur. Ça a été un gros combat. Certaines personnes de l'association ne voyaient pas la pertinence de nommer un directeur, et de s'engager dans le développement des services par l'embauche d'un responsable salarié. Plusieurs conseils d'administration ont été houleux mais la ligne défendue dans les années 2000 par l'ancienne présidente, a triomphé.

En ce qui concerne nos relations avec la communauté de communes, ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille non plus. En fonction des élus qui la composent, le soutien a été plus ou moins marqué. Il y a parfois eu des petits retours en arrière, mais on a finalement toujours réussi à faire passer la plupart de nos projets.

En ce qui concerne les rapports avec le parc régional du Queyras, c'est un peu difficile, ça dépend des personnes.

Nicolas HUBERT

Là encore c'est une histoire d'hommes et de femmes. Quand on regarde la relation avec le parc, en fonction des présidents et des directeurs, soit un partenariat se met en place, soit les priorités sont différentes, et du coup on n'apparaît plus dans le paysage des organisations. Aujourd'hui, comme il y a eu la révision de la charte, des partenariats existent entre les services sur des choses précises, mais politiquement on ne peut pas dire qu'il y ait une volonté globale de vraiment travailler ensemble.

On a la chance d'avoir quatre structures qui fédèrent le Queyras – la communauté de commune, le parc, un office de promotion touristique et l'Association culturelle –, et il faut absolument que ces quatre organismes, pour les compétences et les projets qu'ils peuvent partager, travaillent ensemble. Il y a parfois des oppositions de personnes mais l'association est vraiment fervente d'alliances dans l'intérêt du territoire.

→ Je voudrais savoir comment vous êtes perçus sur le territoire. Est-ce que tout le monde sait que vous existez ? Comment êtes-vous perçus par les gens ? Comme un organisme ressource ?

Nicolas HUBERT

Premièrement, on a un souci, c'est qu'on ne veut pas être hégémonique et on veut respecter les initiatives. On a le souci de fédérer plutôt que de prendre en charge. On n'a pas une attitude paternaliste où l'on prend et l'on met en route.

Quant à la perception, ça dépend des années et des programmes. Là par exemple on a déclenché un énorme programme européen sur la culture. On a payé des intervenants membres du théâtre, de la chorale du Queyras, etc. afin d'améliorer leurs compétences. Ça, ordinairement, ce n'est pas un rôle d'association ou de centre social, c'est plutôt un rôle de communauté de communes. Mais à un moment donné, face à une absence de dynamique, on a pris le relais et c'est comme cela que l'on a défendu nos actions.

Dès lors, nous sommes perçus comme une grosse structure, et c'est génial parce qu'on soutient, on développe. Mais par moments on peut être perçus comme un peu trop envahissants.

Certaines actions ont pu se mettre en place parce que les gens n'avaient pas trouvé de structure juridique. On a servi aussi de catalyseur, d'attraction, puisque beaucoup d'activités se sont mises en place parce qu'il y avait une structure-support. Finalement, on contribue à la dynamique locale.

Nassire HADJOUT

Quelquefois, on a une organisation qui apparaît un peu lourde. Il faut qu'on travaille là-dessus pour rester à l'écoute des initiatives.

Troisième témoignage : l'adaptation des activités d'eaux vives aux nouvelles contraintes de développement durable

Didier LAFAY, Directeur du CRFCK et Thomas PASCAL, représentant du syndicat national des guides professionnels de canoë-kayak et disciplines associées

Didier LAFAY

Directeur du CRFCK (Centre régional de formation canoë-kayak), qui est un établissement de la Fédération française de canoë-kayak pour le comité régional Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Thomas PASCAL

Président du syndicat national des guides professionnels de canoë-kayak et disciplines associées (SNGPCKDA).

Ce témoignage souligne les spécificités des sports d'eau vive et de son développement durable sur le territoire, qui dépasse largement les Hautes-Alpes car il concerne aussi des départements de la région Rhône-Alpes jusqu'au pays niçois.

L'activité des sports d'eau vive a une vraie valeur économique sur le territoire puisqu'elle représente plus de 80 structures – toutes formes confondues : associations, structures commerciales, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, etc. –, compte plus de 200 moniteurs sans les emplois induits. Une base d'eau vive nécessite une logistique importante : transport, accueil, secrétariat, entretien de matériel, etc. et des emplois d'accueil des touristes venant pratiquer l'activité : restauration, hôtellerie, etc. (d'où de nombreux emplois induits).

Le chiffre d'affaires est assez conséquent : 5 millions d'euros, sans compter l'économie induite. On a un peu le parallèle entre l'eau vive et l'escalade.

La présentation du métier de moniteur en eau vive montre l'importance de la fonction sociale qui est la raison d'être de ce métier. Les gens qui s'adressent au moniteur d'eau vive ont un besoin d'immersion dans la nature, face à la société où beaucoup de gens vivent en ville et à des rythmes un petit peu fous. C'est une approche transversale à toutes les activités sportives de la pleine nature. Les « clients » sont aussi avides de sensations nouvelles, de plus en plus fortes.

Face à cela (autre versant du métier), d'autres personnes s'adressent à l'encadrant sportif pour pouvoir accéder à des environnements pour lesquels ils ont besoin de conseils, d'explications, etc.

Pourquoi le choix de présenter les actions de développement durable dans les sports d'eau vive ?

Avec plus de 500 kilomètres de rivières praticables (de niveau *classe 4 et plus*), les Hautes-Alpes représentent un site exceptionnel en Europe car très varié en matière d'eau vive. Beaucoup d'européens y viennent pour pratiquer leurs activités sportives dès le début de la saison.

Les professionnels et les communes ont très tôt engagé une démarche de préservation des ressources naturelles et, dès la fin des années 1990, le développement durable s'est posé avec la fréquentation des rivières. Ainsi, en 1998, dans le cadre du plan Leader II « territoires Écrins » animé par le Parc national des Écrins, la commune de L'Argentière La Bessée a commandité au CRFCK une mission d'audit auprès des différents acteurs concernés par le développement des activités d'eau vive et par la gestion durable des sites de pratique. L'idée était de savoir, compte tenu du développement exponentiel de l'activité rafting dans les années 1990, comment faire en sorte que ce développement ne s'écroule pas de lui-même par manque de réflexion sur un développement maîtrisé ou anarchique ? Ceci s'est vu sur d'autres territoires, ce qui a provoqué l'interdiction ferme et totale d'exercice de l'activité. Il était donc nécessaire de comprendre : (1) ce que souhaitait la clientèle ; (2) ce qu'était notre activité, (3) comment elle pouvait se développer de façon réfléchie et durable.

Cette étude a permis de mettre en lumière quatre pistes d'actions concrètes :

1. créer un centre-ressources ;
2. créer un parcours-découverte ;
3. former à la connaissance et à la gestion des aménagements du milieu torrentiel ;
4. former à la conception et au développement des produits thématiques.

Trois de ces actions ont été mises en place par le CRFCK et ses partenaires (SNGPCKDA, la DDCSPP 05, le Conseil régional PACA, etc.) :

- embauche d'une personne capable d'animer des séances de formation sur le développement durable ;
- création d'un outil d'auto-formation facile d'accès et destiné au « tout public » ;
- mise à disposition d'un diaporama permettant aux structures professionnelles d'avoir une connaissance sur l'environnement (faune, flore, géologie, etc.) ;
- mise en place d'un séminaire annuel « journée sécurité » ;
- mise en place de modules de spécialisation pour les formations J&S (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS) ;
- etc.

Didier Lafay a fait le bilan de ces actions en montrant quelques points négatifs notamment liés à la précocité de la démarche ; les acteurs n'étant pas tout à fait prêts à s'engager dans de telles actions. Cette réflexion et les solutions proposées seraient beaucoup plus faciles à mettre en œuvre, aujourd'hui. De même, il fait remarquer que la saisonnalité des emplois limite le temps disponible pour la formation (surtout quand on a plusieurs métiers comme

beaucoup d'encadrants sportifs du département). Comme toutes les formations ne donnent pas lieu à une certification, il est difficile de mobiliser ces professionnels d'autant plus que ces actions de formation sont de plus en plus compliquées à financer.

Thomas Pascal a, en revanche, mis en avant quelques points positifs de cette expérience : les actions initiées à la suite de cette étude ont créé une dynamique dans le réseau des acteurs locaux. Le renforcement des relations entre professionnels, centres, mais également institutions, –du fait des connaissances des uns et des autres – a été à mon sens profitable à tous. Ce travail a aussi donné une image beaucoup plus fidèle (et positive) des activités d'eau vive.

DÉBAT

- Si vous avez fait une étude en 1998, on peut penser que vous êtes précurseurs, mais quand même le sommet de Rio date de 1992, donc on met un petit peu de temps à aborder les questions de développement durable... Alors vous expliquiez que vous avez dû vous adapter aux « contraintes du développement durable ». Est-ce que le développement durable c'est vraiment des contraintes ou plutôt une chance ?

Thomas PASCAL

En termes d'adaptation réglementaire à un calendrier : dans les rivières, on a des réglementations européennes sur la qualité des eaux qui ont vingt-cinq ans, et qui ne sont pas encore à l'ordre du jour dans les communes pour des problèmes de financement ou de mise en place. Alors certes Rio c'est 1992, la notion de développement durable date des années 1970. En 1998, on n'était ni en avance ni en retard, mais il y a vraiment une accélération par rapport à cette notion de développement durable, de vulgarisation, de compréhension sur des piliers et comment on peut l'articuler. Il y a une théorisation de ces concepts qui devient plus accessible à tous et qui fait que ça s'accélère et qu'on est plus nombreux à vouloir s'intégrer là-dedans. Je pense que c'est plus en ces termes qu'il faut comprendre ce qu'on évoquait en disant « trop tôt ».

- Est-ce que vous pouvez avoir une action sur le contrôle des différentes personnes qui travaillent sur les rivières ?

Didier LAFAY

Je ne sais pas si nous sommes les bonnes personnes pour répondre à cette question. Le contrôle, déjà, je n'aime pas trop ce terme.

- Le conseil...

Didier LAFAY

Ah oui, je préfère ! Évidemment, on essaie de conseiller. On alerte même nos partenaires quand on pressent une difficulté de compétence ou de développement économique qui voit le jour. Quand on dit qu'il faut absolument trouver une solution de certification adaptée à notre métier dans le niveau 4 pour l'environnement spécifique, c'est quelque chose qui est mesuré, réfléchi, et qui est un sujet délicat. On est plus dans cet esprit-là. Le contrôle, c'est autre chose.

SYNTHÈSE DE LA MATINÉE

Annie LAMANTHE, Présidente du conseil scientifique de l'ORM et ingénieure au LEST, centre régional associé au Céreq

Trois points principaux ressortent des présentations et des discussions de la matinée.

1. Les conditions favorables aux expériences

- Les deux premières expériences présentées se sont développées selon un schéma relativement identique, avec trois ensembles de conditions qui les ont rendues possibles : l'existence d'un site, d'un territoire ayant certaines caractéristiques physiques, une « ressource » naturelle...
- Des personnes : des personnes qui viennent s'installer sur le territoire souvent par choix de vie, avec le désir de réaliser une passion. Elles apportent de nouveaux profils, de nouvelles ressources et compétences sur ce territoire. Ces personnes deviennent par la suite des acteurs des dynamiques locales (élus, « entrepreneurs sociaux »...).
- Des partenariats : ils se nouent entre les différents types d'acteurs locaux (commerçants, élus, associations, sportifs...), entre des individus, des initiatives privées et les communes, autour d'envies et de volontés communes (envie de vivre sur le territoire, de réussir, d'adhérer à un projet...). Il faut qu'existent des valeurs partagées qui servent les projets.
- Des ressources : doivent être présentes les capacités à trouver les ressources (notamment financières) et à les mobiliser – mobilisation des programmes européens, Natura 2000, parc naturel..., mobilisation des contrats aidés pour financer les premiers emplois (emplois jeunes...), mobilisation des supports existants au-delà de la localité. Il faut aussi des capacités à construire des stratégies, à s'adapter.

Les conditions à la pérennité des projets : le projet peut revêtir une certaine fragilité quand il s'agit d'un support unique au développement économique. Il s'agit donc de favoriser le déploiement d'un cercle vertueux, dans lequel le projet initial va entraîner d'autres activités (l'activité sportive amène des touristes qui vont soutenir l'activité des commerces, le développement d'activités d'hébergement, l'installation d'artisans, d'un magasin de sport...). Se pose la question des relations avec les autres sites ou initiatives similaires dans la proximité : concurrence ou coordination ?

Comment évoluer, s'adapter ? Qu'est-ce qui va faire que cela perdure et se développe, tout en maintenant des équilibres ? Pérenniser les emplois nécessite de s'appuyer sur des ressources publiques, externes. La formation continue est importante.

Il faut aussi savoir gérer la croissance.

2. La cohésion sociale ?

Les exposés permettent d'apporter quelques éclairages sur la notion de cohésion sociale. À travers ces exposés, agir pour la cohésion sociale revêt différentes facettes : lutter contre l'isolement en apportant des services, favoriser les relations entre les générations, aider à régler les problèmes individuels, faire participer les familles, favoriser les initiatives, développer des emplois.

La cohésion sociale a elle-même certaines conditions, notamment la mobilisation et l'action, l'adaptation aux besoins, certaines valeurs, l'innovation de métier, la capacité à s'adapter et à gérer la croissance (d'une association, d'une activité). Dans ce contexte, le sport a une fonction sociale particulière puisqu'il favorise les relations, le lien social, la socialisation, l'acquisition de valeurs...

3. Les défis du moment

Les initiatives évoquées dans les exposés doivent faire face à certains défis, elles rencontrent la problématique du développement durable et des tensions peuvent exister. Elles doivent réfléchir à la compatibilité des activités sportives de montagne qui attirent des touristes avec la préservation des sites naturels, et notamment quand ceux-ci sont la source principale du développement économique. Ces initiatives sont confrontées à une réflexion sur les modes d'articulation entre cohésion sociale, développement économique et développement durable dans le contexte de territoires ruraux, peu peuplés, courant le risque de la désertification, avec peu de services et d'emplois...

Comment combiner rentabilité économique, valeurs et fonction sociale ? Comment articuler progrès économique et progrès social ? Comment se préoccuper de cohésion sociale et préserver la nature tout en donnant la possibilité à certains d'en tirer un revenu qui suppose de pérenniser les activités ? Comment pérenniser des activités économiques dans un contexte qui change ? Comment faire avec les réglementations imposées par le niveau national et le niveau européen, à visée de protection de la nature ? Une partie des réponses réside dans la capacité à réguler localement ces activités, à en avoir et à en conserver la maîtrise. C'est un travail que doivent veiller à faire les acteurs locaux impliqués. Ils jouent aussi un rôle éducatif auprès des « clients », de sensibilisation écologique. Il ne s'agit donc pas de se livrer uniquement à des activités marchandes.

Les territoires de montagne constituent un laboratoire dans lequel des initiatives sont d'ores et déjà prises pour tenter de répondre aux défis que pose l'articulation des trois termes, – cohésion sociale, développement économique, préservation de l'environnement –, qui se présentent aujourd'hui de façon beaucoup plus globale et qui concernent tous les territoires.

LES ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

Restitution de l'atelier 1 : Comment coordonner les relations entre acteurs sur le territoire (quel travail de représentation) ?

Élisabeth MERIGHI (Euroscope Embrun)

Les débats ont été organisés sur la base de la technique du « débat mouvant » de deux groupes, un groupe « pour » et un groupe « contre ».

La première question posée a été : *l'État doit-il coordonner les politiques de cohésion sociale ?*

La coordination entre acteurs sur les territoires est un vaste sujet. Nous avons beaucoup discuté mais nous n'avons pas vraiment répondu à la question.

On s'est donc posé la question du rôle de l'État. *L'État peut-il coordonner les relations entre acteurs sur le territoire ?* Cette question a, en fait, été centrale dans notre atelier. Elle a été largement débattue.

La réponse est « oui, évidemment ». L'État doit être un partenaire, car il a une vision globale du territoire. Néanmoins, s'il coordonne ce n'est pas lui qui pilote les relations entre acteurs. On est à peu près tous d'accord pour que l'État coordonne parce qu'il a des atouts et les moyens, mais ce n'est pas lui qui doit piloter. Il ne faut pas « mélanger égalitarisme et équité ». Donc, d'accord pour que l'État coordonne les politiques de cohésion sociale s'il est sur le modèle de démocratie participative, s'il ne prend pas le monopole, s'il n'uniformise pas et s'il tient compte des spécificités de chaque territoire. On est d'accord s'il reste dans ses fonctions régaliennes.

Mais ces fonctions régaliennes que lui donnent-elles comme légitimité ? Il faut peut-être se réinterroger sur ces fonctions : sont-elles toujours d'actualité ?

On n'a pas répondu à la question mais on a souligné qu'il y avait quand-même une demande, parfois d'arbitrage. Ce qu'il faut retenir de nos débats, c'est que l'État dans les territoires doit intégrer tous les acteurs et pas uniquement les acteurs sociaux. Tous les acteurs doivent être impliqués : les gens qui sont là, qui participent à ce qu'il y ait ces mouvements-là, ces règles-là.

Il est très important de rester dans une cohésion sociale qui ne soit pas uniquement la cohésion qui ne traite que des extrêmes, mais au contraire, qui intègre une vision transversale et qui fait travailler tout le monde ensemble dans un seul et même sens.

La question centrale était donc *l'État ou pas l'État ?*

Jute une petite remarque : nous nous sommes rendus compte que notre atelier était constitué d'acteurs d'horizons très différents, voire même opposés, de différentes catégories socioprofessionnelles, etc. Mais le ton de cet atelier, piloté et coordonné comme cela, a permis de donner la parole à chacun, a donné la possibilité à tous de soumettre son point de vue. Ce concept d'animation était très intéressant ; tout le monde a adhéré.

Les réponses à cette question : « On n'a pas attendu l'État pour qu'il y ait des choses qui se fassent. » ; « Il faut que l'État s'implique plus sur le terrain. »

Nous avons ensuite débattu sur la définition de la « cohésion sociale ». Pour qui ? Pour quoi ? Quelle en est sa différence ? On n'a pas tous la même définition en tête ! De plus, parfois la cohésion sociale elle représente ceci, parfois elle a un autre sens... et parfois, peut-être, l'État nous impose sa définition. Tout cela est à définir, comme il faut définir la place chacun.

On n'a pas trouvé de solution, mais on a avancé ensemble.

« **Coordonner pour y voir plus clair** », est certainement la phrase qui a eu l'unanimité !

On ne sait toujours pas comment on va coordonner dans le 05, par contre on sait qu'on en a tous besoin, et surtout qu'on a besoin d'ouverture, de discussions, de communication, et de débats comme celui qu'on vient d'avoir pendant plus d'une heure.

Restitution de l'atelier 2 : Comment accompagner les professionnels dans l'évolution de leur métier et de leurs compétences, au regard du développement durable ? Quel rôle de la formation ?

François LECOMTE (Directe PACA – UT des Hautes-Alpes)

Je vais commencer par l'analyse du groupe qui est intéressante puisqu'il était constitué de représentants de structures fédératives (avec une vision d'ensemble de professionnels) ; de structures employeuses qui représentaient deux directions départementales avec une mission d'accompagnement ; et d'un organisme de formation. On était peu nombreux, mais la représentation du groupe était de qualité et permettait une bonne interprétation du sujet.

Le développement durable n'est pas un sujet simple puisque même entre nous, il a fallu un certain temps pour arriver à une définition à peu près commune. Mais on était déjà d'accord pour donner les trois dimensions au développement durable : la dimension économique, la dimension sociale et la dimension environnementale. Il fallait intégrer ces trois dimensions pour comprendre ce qu'était le développement durable. On a essayé de donner une approche plus fine de l'aspect environnemental en intégrant trois notions : la notion de matière première, la notion d'énergie et la notion de recyclage.

La question posée avait deux volets : comment accompagner les professionnels dans l'évolution de leur métier au regard du développement durable (accompagnement au sens large) ; et le rôle de la formation. La question se posait donc à deux niveaux.

1. Le premier niveau, par rapport aux professionnels salariés des structures : comment les accompagner ?
2. Le second niveau : la formation est-elle un biais, et l'unique biais, pour accompagner les professionnels dans l'évolution de leur métier et de leurs compétences, au regard du développement durable ?

On est partis de trois exemples, puisque trois exemples ont été mis en avant par les membres du groupe :

- Le premier exemple est celui de l'ASCCQ qui a témoigné de son expérience : investissant dans un matériel et un système informatiques dont l'argument principal était la faiblesse de son impact environnemental, il s'est avéré que le système posait d'énormes difficultés d'applications concrètes (problèmes d'installation, inadaptations, dysfonctionnements divers) et de formation des personnels. Comme quoi l'approche environnementale n'est peut-être pas suffisante !
- L'exemple suivant concerne le métier d'accompagnateur en moyenne montagne, dont le référentiel a évolué, puisque l'approche faune-flore-environnement est maintenant beaucoup plus forte qu'elle ne l'était précédemment.
- Le troisième exemple est celui de l'approche de sensibilisation des saisonniers par le CRFCK et leur manque de disponibilité pour s'engager dans une formation.

Ces trois approches nous ont permis de poursuivre une réflexion exprimée ce matin sur la notion de disponibilité des salariés et professionnels des sports de nature et de trouver comment les accompagner malgré leurs contraintes. *A priori*, la disponibilité des salariés n'était pas évidente et peut-être que les modalités actuelles de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des salariés doivent évoluer. cela pourrait donner mener au développement de la formation ouverte à distance, de l'auto-formation, de toutes les modalités qui faciliteraient l'accès à la formation directe, que ce soit les DVD, Internet, les différents espaces collaboratifs, ou des lieux-ressources qui permettraient d'intégrer cette dimension développement durable au sein des pratiques professionnelles et des évolutions

des métiers. La logique étant toujours celle qui est revenue ce matin : les salariés ne sont assez disponibles pour venir en fin de journée ou en période de travail afin de se sensibiliser aux approches de développement durable.

Une autre possibilité a été proposée par le groupe : celle d'intégrer directement ces approches environnementales au sein des modules de formation, comme cela se fait pour les accompagnateurs en moyenne montagne (exemple déjà évoqué). Dans ce cas-là, on est dans une logique où l'approche environnementale et développement durable est directement intégrée au référentiel métier, et donc elle est inhérente au métier.

Reste une troisième approche : les métiers oubliés, qui n'abordent absolument pas cette problématique, dans lesquels il est fait appel à la « conscience citoyenne », et qu'il va falloir mobiliser – j'y reviendrai.

Cette démarche environnementale peut se traduire, au sein des organismes, par des critères de recrutement des salariés ou par des critères de choix des organismes de formation choisis par les différents financeurs, que ce soit l'État ou les collectivités territoriales.

Pour accompagner les salariés en dehors de la formation, la logique de sensibilisation des salariés à l'empreinte écologique doit être systématique. Cette approche peut se faire à travers des outils simples de type « Le saviez-vous ? » avec des exemples très, très concrets.

La sensibilisation peut aussi être réalisée sur la base de quatre dimensions :

- La dimension de la prise de conscience, aller au-delà de la prise de conscience de l'impact du développement durable, la dépasser pour aller jusqu'à l'acte.
- L'intégration de la notion de contrainte, parce que la contrainte peut-être inhérente au métier, et l'aspect développement durable peut devenir une contrainte du métier.
- La logique purement pécuniaire et financière, « l'approche porte-monnaie ». Regarder ce qui se passe dans d'autres secteurs semble intéressant, notamment dans les secteurs du bâtiment ou de l'industrie, par exemple. Ceux-ci ont intégré l'impact du développement durable directement dans leurs métiers, pour une raison simple : derrière la notion de matière première et d'énergie, il y a surtout la notion de coût. Un fer à souder consomme beaucoup d'énergie, du plâtre coûte très cher à produire, et dans ces métiers ont directement intégré la notion de respect du développement durable par contrainte économique.
- La sensibilisation doit intégrer des aspects plus subjectifs : certaines personnes peuvent ressentir la sensibilisation aux gestes liés au développement durable comme une atteinte à leur liberté individuelle « on me demande de faire cela pour respecter l'environnement durable mais ceci reste une contrainte personnelle, une atteinte à ma liberté ». Il faut aussi arriver à s'affranchir de cette logique-là pour convaincre les salariés d'avoir une approche de développement durable.

Restitution de l'atelier 3 : Comment le développement des activités sportives peut créer une dynamique économique et sociale sur le territoire ?

Jean-Louis GAILLARD (Faculté des sciences et du sport de Gap)

Afin de lancer les débats, Marc Salomez (l'animateur) a commencé la séance par des définitions un peu polémiques du sport et de la cohésion sociale. Effectivement, celles-ci étaient suffisamment polémiques pour que les participants fassent évoluer ces deux notions. Partant de *l'activité sportive*, qui était le terme exact de la question, les discussions se sont orientées sur *le sport*, dans tous ses aspects (compétition, licenciés, etc.)

Remarque : le département des Hautes-Alpes est le département français où il y a le plus de licenciés, 45 000 pour 135 000 habitants.

Les débats se sont étendus sur les termes de *sport marchand* puis *sport professionnel* soulignant ainsi les paradoxes soulevés par ces différents aspects du sport et des problèmes qu'ils peuvent engendrer.

L'image du sport est, au départ, assez idyllique : on fait du sport pour être en bonne santé, pour enrichir les rapports sociaux, mais aussi apprendre à suivre des règles, etc. Puis en fait on s'aperçoit que les discussions oscillent entre santé et dopage, cohésion et activité très individuelle, etc.

Certains termes employés dans une intervention de la matinée, *une activité « économique », qui doit être rentable, qui doit faire vivre les gens, dans des sites naturels qui doivent être protégés* – on met aussi en avant le paradoxe « activité économique » et « sites naturels à protéger ».

C'est parfois difficile d'associer les deux. On a vu que cela pouvait aussi engendrer des tas de problèmes, des conflits d'usage, des conflits d'intérêt, des conflits qu'on pourrait presque appeler philosophiques.

- Plusieurs conflits d'usage sur le territoire ont été cités : notamment les exemples de conflits avec les vététistes (et le vélo sur les routes face aux automobilistes), avec les kayakistes sur la rivière, etc.
- En ce qui concerne les conflits d'intérêt : tout le monde, quand il pratique ou quand il organise une activité sportive, n'a pas forcément le même intérêt. Certains participants à l'atelier ont parlé de conflits « philosophiques ». Par exemple, en termes d'écologie : comment respecte-t-on (ou non) le territoire que l'on emprunte ? D'ailleurs, *l'emprunte-t-on ou se l'approprie-t-on ?*
- Conflits associatifs sur des territoires donnés. Conflits entre l'associatif et le privé, etc.

Les débats débouchant sur un certain nombre de problèmes et de paradoxes, la question du *comment* s'est posée.

- Le *comment* peut venir d'un individu qui a une passion ou une envie de développer une activité ou bien d'en vivre sur un territoire donné ; il peut aussi provenir de l'envie d'une collectivité territoriale, mairie ou communauté de communes, etc., tout comme celle d'une association, c'est-à-dire d'un regroupement de personnes.
- Le *comment* est forcément facilité si, entre ces trois entités – l'individu, la collectivité territoriale et l'association par exemple –, il se crée une synergie.
- Le *comment* peut être complété par des réponses réglementaires, c'est-à-dire par des textes, notamment sur l'utilisation des chemins communaux, qui déterminaient un certain nombre de règles que la personne ou la commune doit respecter.

« Il vaut mieux dans un premier temps pérenniser et asseoir ce que l'on a avant de penser à le développer ». Il a été souligné que très souvent on se pose la question de comment on peut développer une activité sans aller plus loin dans la réflexion des moyens. Ce manque d'approfondissement dans la préparation, la démarche peut bloquer le développement de l'activité ou peut mener à un dépôt de bilan deux ans après la création.

Les discussions sur le *comment*, ont amené la réflexion sur le *pourquoi*.

Lorsque l'on parle de développement économique, deux démarches, un peu caricaturales ont été identifiées.

- L'une consiste à construire à un endroit donné – l'exemple du Club Méditerranée a été évoqué tout en soulignant que cela pourrait être autre chose – avec l'idée d'attirer des gens qui ont un fort pouvoir financier pour créer une activité, développer des emplois, etc. Cette démarche entraîne la création d'emplois que l'on peut trouver dans les villes, à savoir des femmes de ménage payées au SMIC qui vivent la nuit pendant que les autres pratiquent la journée, par exemple.

- L'autre démarche est celle développée, par exemple, à Orpierre : elle consiste à faire vivre des entrepreneurs locaux de manière à développer une activité à échelle humaine. Dans ce cadre, les habitants sont à la fois acteurs de ce développement et de l'amélioration de leur cadre de vie.

En conclusion : comment faire pour que ces équilibres parfois très fragiles perdurent ?

Il faut anticiper, c'est-à-dire, dans des domaines donnés, s'appuyer sur les acteurs pour créer et édicter des règles, des chartes, ou des recommandations, sans pour cela être trop prescriptif – c'est ce qui a été fait pour les activités de pleine nature par Jeunesse et Sports.

Par exemple, ces règles obligent l'organisateur d'un évènement sportif (que ce soit le Tour de France ou le triathlon d'Embrun) à collecter les déchets, laisser le site propre. Le non-respect des règles de développement durable peut aller jusqu'à l'élimination du sportif irrespectueux comme cela s'est produit au cours du triathlon d'Embrun.

Édicter des règles, faire des recommandations, permet probablement d'anticiper les conflits éventuels. En résumé, il faut « éduquer », que ce soit en formation initiale, c'est-à-dire de la maternelle jusqu'à l'université, mais aussi en formation continue, c'est-à-dire que chaque acteur, à son niveau, essaye de faire changer les choses. « Une petite chose plus une petite chose, ça peut faire quelque chose d'important ».

Les activités physiques et sportives peuvent se développer et devenir un facteur de développement économique et social, si les difficultés entre différents types d'usagers sont anticipées et prises en compte dans ce développement.

CLÔTURE

Philippe MAIRE, Directeur adjoint de la DDCSPP des Hautes-Alpes

Je voudrais au nom de la directrice vous remercier tous de vous être déplacés aujourd'hui et d'avoir contribué au succès, on peut le dire, de cette journée : on avait un peu plus d'une cinquantaine d'inscrits, et quand j'ai dit ça hier à la direction régionale, ils ont été stupéfaits. Donc pour nous et pour la direction régionale c'est vraiment très encourageant, c'est un succès qui nous va droit au cœur. Merci au maire de La Bâtie-Neuve, bien sûr, et à son représentant de nous avoir accueillis dans des conditions matérielles tout à fait satisfaisantes, merci aussi pour le petit café d'accueil du matin. Je vous signale que les restes des viennoiseries et les restes du repas, nous les avons emmenés en tout début d'après-midi à La Cordée, de manière à ce qu'ils puissent ce soir bénéficier aux pensionnaires, population fragile s'il en est, et avec Marie-Christine on a vu quelques pensionnaires, ça les a touchés. Mais enfin c'est le moins qu'on puisse faire quand on fait de la cohésion sociale, il ne suffit pas de le dire, il faut aussi le faire.

Merci à Anne-Sophie qui avec moi a monté un petit peu cette opération et qui a beaucoup travaillé en amont, et merci aux collègues de la DDCSPP qui se sont investis dans la préparation, dans la réflexion. Parce qu'on est parti de rien, il a quand même fallu trouver les thèmes des trois témoignages de ce matin, et je peux vous dire qu'on a phosphoré, parce qu'on voulait essayer de faire quelque chose qui soit un peu neuf, et non pas ce qu'on fait habituellement quand on aborde la question des saisonniers, ça vingt-cinq ans qu'on en parle et on ne voulait pas retomber dans ces schémas-là. On a essayé de trouver des exemples qui soient novateurs, qui puissent vraiment apporter quelque chose. De même, pour déterminer les thèmes des ateliers, je peux vous dire qu'on y a passé un moment et qu'il y a eu quelques discussions qui ont été vives quant à cette préparation, parce que quand il s'est agi de dire : « Qu'est-ce que c'est les nouveaux défis de la cohésion sociale ? », on est parti sur des heures d'horloge de discussions.

Donc tout ceci ne s'est pas fait tout seul, et c'est pour ça qu'on est vraiment très content que vous soyez venus, et qu'il y ait eu cette participation vraiment efficace. Merci à ceux qui ont présenté, qui ont animé et qui ont rapporté. Et je remercie l'ORM, parce que sans eux on n'aurait pas fait grand-chose.

Mario BARSAMIAN, Président de l'ORM

Je suis syndicaliste, adhérent CFDT, je vais vous expliquer pourquoi je suis président de l'ORM syndicaliste, et par ailleurs professionnellement je suis enseignant en apprentissage. Donc je connais beaucoup mieux les problématiques de formation et d'emploi que les sujets dont on a parlé aujourd'hui.

Je m'associe aux remerciements de monsieur le directeur adjoint de la DDCSPP 05. La DRJSCS a soumis le principe que dans chaque département il y ait un thème copiloté de manière différente, toujours en lien avec la cohésion sociale. Bien sûr je m'associe aussi aux remerciements et remercie aussi la DDCSPP 05, Mme Bossy, vous-même et vos collaborateurs. Je dois dire que cela va au-delà des remerciements, parce qu'Anne-Sophie m'a dit que le travail s'est fait dans un excellent partenariat.

Je remercie la mairie pour son accueil, l'association qui s'est occupée des plateaux-repas, parce que c'était à la fois de qualité et puis j'ai apprécié que les excédents ne soient pas perdus, le développement durable ça commence par là.

Enfin je remercie bien sûr les intervenants et les rapporteurs, parce que s'il n'y a pas de gens autour de la table ça n'a pas trop d'intérêt si on se réunit à trois ou quatre.

L'ORM est ce qu'on appelle un centre ressources, qui fait partie des quatre centres ressources qu'on a dans la région, à savoir : l'ORM ; le Carif, qui s'occupe surtout d'AIO (accueil, information, orientation) ; ACT Méditerranée, qui s'occupe des conditions de travail ; et le CRI qui est le Centre ressources contre l'illettrisme. Et ces quatre centre-ressources

sont cofinancés État-Région, donc c'est vos impôts, d'une manière ou d'une autre c'est vos impôts. Ça veut dire qu'on est là pour vous expliquer comment vous pouvez utiliser ces centres ressources et ce qu'ils peuvent vous apporter comme apport technique.

L'ORM PACA est ce qu'on appelle un OREF (observatoire régional emploi-formation), c'est un des plus gros de France, il compte une vingtaine de salariés, c'est donc un organisme assez important qui va au-delà de ses missions initiales, de ses missions fondamentales qui sont emploi-formation. Par exemple il y a actuellement un atelier qui est très sensible, l'atelier « mutations et qualifications », pour essayer de voir comment on peut définir les secteurs éventuellement créateurs d'emplois – par exemple développement durable, puisqu'on l'a cité – et comment on peut bâtir une offre de formation en aval.

On produit des CD thématiques, c'est un support assez simple. Vous avez le site Internet : <www.orm-paca.org>.

Vous avez – en ligne ou en version papier – des documents relativement synthétiques et faciles à lire. Par exemple *Les Saisonniers du tourisme : quel devenir ?* (2005), ou *Projet professionnel et carrière amateur : réussir dans la filière sportive* (2009).

Ensuite on a des documents plus volumineux, comme par exemple *Animateur socioculturel, un métier en reconstruction ?* (2010) Et enfin des brochures comme par exemple *Gens de métiers, acteurs du territoire*, où l'on retrouve trois exemples dont le Briançonnais.

Si vous voulez tous ces documents il suffit de nous contacter et on vous les enverra. Vous pouvez aussi faire directement votre recherche sur le site.

Ce que je voulais dire en complément, c'est que pour nous ces journées sont intéressantes à deux titres : d'abord parce que les chargés de mission, qui sont en général des scientifiques très exigeants sur les méthodes, sortent de leur travail chiffré et vont sur le terrain pour avoir un peu le ressenti de la population ; ensuite parce que ça nous permet de faire du retour d'expérience, c'est-à-dire voir comment une action qui s'est faite à un endroit peut paraître intéressante, en sortir une boîte à outils et essayer de dupliquer cette boîte à outils.

Dernier élément sur l'ORM que je tiens à signaler, on a un mode de gestion atypique, puisqu'on est une association loi 1901, cofinancée État-Région comme je l'ai dit mais qui est gérée quadripartitement : État, Région, employeurs, salariés, avec une présidence obligatoirement alternée tous les trois ans employeurs/salariés. Donc un pilotage très particulier, qui renvoie au thème de la journée, et ce que je peux dire c'est que c'est un système qui marche bien. Et un exemple qui vous touche directement dans le 05, avec la conférence interprofessionnelle départementale, où il y a les salariés et les employeurs qui se retrouvent autour d'une table, l'État – la Direccte en l'occurrence –, et qui a débouché sur un accord saisonnier où maintenant la Région est venue en cofinancement, et cet été on a signé à Gap l'extension de cet accord où tous les partenaires se sont mis autour de la table. Ça, je pense que c'est de nature à amener des solutions un petit peu nouvelles, en période, il faut bien le dire, d'argent public rare qu'il faut essayer d'utiliser au mieux. Et nous on est tout à fait dans cette logique.

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Structure
ANTOYE	Olivier	MJC de Briançon
BARSAMIAN	Mario	Observatoire régional des métiers
BOCHATON	Pierre-Yves	Entreprise Verticale
BONENT	Jean-Pierre	Mairie de la Bâtie-Neuve
BOUKABOUS	Zouai	Service des sports de la ville d'Avignon
BOSSY	Mireille	DDCSPP 05
BOULET	Marie-Christine	DDCSPP 05
BRUNELLA		SIVU Les Loulous
CAILLEBAUT	Daniel	Mairie de Veynes
CESMAT	Sophie	DDCSPP 05
CHERIFI	Nadia	Foyer de la Luye
COUTON	Sandrine	Comité départemental EPMM sport pour tous
DAUMAS	Pascal	Ludambule
DUBIEZ	Catherine	Profession sport 05
DUMORTIER	Anne-Sophie	Observatoire régional des métiers
DUPONT	Julie	Profession sport 05
GANDRILLE	Guy	DDCSPP05
GAILLARD	Jean-Louis	Pôle universitaire de Gap – Faculté des sciences du sport
GRANDGEORGE	Nathalie	DDCSPP 05
GUINARD	Hélène	FFEPGV
HADJOUT	Nassire	ACSSQ
HAMARD	Valérie	Centre social des Pays des Écrins
HUBERT	Nicolas	ACSSQ
KERSTEN	Catherine	Culture du cœur
LAFAY	Didier	CRFCK (Ligue régionale canoë-kayak)
LAMANTHE	Annie	ORM et LEST (centre associé Céreq)
LE BRAS	Lineke	USEP/UFOLEP
LECOMTE	François	Direccte UT 05
LEDUC	Jean	CDOS DU 05
MAILLET	Estelle	DDCSPP 05
MAIRE	Philippe	DDCSPP 05
MATHIEU	Magali	Mairie de Guillestre
MERIGHI	Élisabeth	Euroscope
MULOT	Mélanie	Comité Expansion Drac-Buech-Durance
PAUCHON	Olivier	Greta des pays hauts alpins
PEYRON	Sabine	CRET - Centre régional et européen du tourisme
PONSONNET	Pierrick	DDCSPP 05
RAVEL	Julie	Mairie d'Orpierre
RICARD	Magali	ACM la Bâtie-Neuve
RIFF	Françoise	Délégation départementale de la Croix Rouge
SALOMEZ	Marc	DDCSPP 05
TAMIETTI	Valérie	Comité Expansion Drac-Buech-Durance
THEVENIN	Marc	CFDT
THOMAS	Pascal	Syndicat national des professionnels du canoë-kayak et des disciplines associées
THOMAS	Sophie	Greta des pays hauts alpins
VIOLET	Jean	DDCSPP 05



Observatoire Régional des Métiers
41, La Canebière
13001 Marseille
04 96 11 56 56
www.orm-paca.org



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Toutes nos publications sont téléchargeables gratuitement sur www.orm-paca.org